

Contacts presse :

Carole Bouchard, Oliver Wyman - tél. 01 45 02 32 52

Carole.bouchard@oliverwyman.com

Gaëlle Milleron-Dufour, FESP – tél. 01 53 85 40 80

Gaelle.milleron-dufour@fesp.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Services

Après 10 ans de croissance et de créations d'emplois, les services à la personne au bord de la récession

prévient une étude Oliver Wyman

- **Baisse de 11 % de l'activité**
- **170.000 emplois non créés**
- **Perte de gains de 2 à 5 milliards d'euros pour les finances publiques**
- **Les employeurs fragilisés**
- **+ 15 % de travail au noir en 2016**

Paris, le 11 juillet 2013 - Secteur dynamique et prometteur pour la croissance, l'emploi et la lutte contre le travail au noir - avec une croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée de 8 % par an et 390 000 emplois créés depuis 2005 - **les services à la personne sont aujourd'hui brutalement freinés dans leur développement**, constate une étude du cabinet Oliver Wyman. Menée à l'initiative de la Fédération des services aux particuliers (FESP), l'étude « **Services à la personne : évaluation de 15 ans d'initiatives publiques** » analyse les raisons du ralentissement voire de la décroissance du secteur depuis 2010. Dès lors, si rien n'est lancé pour inverser la tendance les promesses non tenues du secteur se traduiront par un manque à gagner de 2 à 5 milliards d'euros pour les finances publiques et un retour massif au travail non déclaré d'ici 2016.

« *La politique industrielle des services à la personne a été coupée alors qu'elle était en plein élan de création d'entreprises et de créations d'emplois !* », déplore Maxime Aiach, Président de la FESP, alors que « *De profondes évolutions socio-démographiques vont structurellement faire augmenter les besoins de la population en services* », souligne Bruno Despujol, partner au cabinet Oliver Wyman et auteur de l'étude. « *On s'attend ainsi à une augmentation théorique de la demande de 3,3 % /an d'ici 2020, poursuit-il, ou'offre risque de s'effondrer* »

Tendance dégressive installée

Depuis 2010, une série de mesures visant à maîtriser les dépenses de fonctionnement et stabiliser le budget de l'Etat (suppression de l'exonération de 15 points de charges patronales pour les particuliers employeurs, hausse de la TVA pour les entreprises, suppression du « forfait », etc.) ont pesé sur le développement du secteur entraînant une **hausse du coût des prestations pour les ménages employeurs de 10 % en moyenne**.

Cette dégradation du cadre fiscal a entraîné **une baisse de l'activité déclarée de 11 % entre 2010 et 2012**. Cette tendance à la baisse amorcée en 2011 s'est accélérée en 2012 avec une **baisse du nombre d'heures rémunérées de 10 % en 2012** fragilisant sensiblement les acteurs du secteur, en particulier les entreprises privées et les auto-entrepreneurs.

En conséquence de cette hausse du coût, la baisse du recours aux prestations par les ménages révèle une forte sensibilité à la variation des coûts des prestations.

L'étude Oliver Wyman précise que les 992 millions de cotisations supplémentaires escomptées par les pouvoirs publics avec ces réformes ne se réaliseront pas ou très faiblement. Etant donné la **baisse de 20 % du volume**

horaire déclaré d'ici 2016, le gain (hors coût du chômage créé par les mesures) sera très faible. Les mesures prises généreront par ailleurs un nombre important de **pertes d'emplois** (évalué à au moins 40 000 avec la seule mesure de suppression du forfait).

Retour massif vers le marché noir

Puisque les mesures à l'horizon 2016 induisent de nouvelles hausses de coût pour le bénéficiaire de services, les conséquences négatives sur le développement du secteur vont se multiplier. Réagissant à une hausse de coût, le particulier basculerait dans le marché informel ou renoncerait partiellement aux prestations : si rien n'est fait pour inverser cette tendance, les auteurs de l'étude prévoient à **horizon 2016 une augmentation d'au moins 15 % du travail au noir, soit un retour au taux 45 % que connaissait la France en 2005.**

Faciliter le rebond

Le secteur des services à la personne a plus que jamais besoin d'acteurs dynamiques pour se développer. A cette fin, il est nécessaire de mettre en place un cadre qui permette à ses acteurs de croître. L'étude Oliver Wyman énumère quelques conditions prioritaires pour permettre au secteur de rebondir :

- **donner de la visibilité** au secteur par une approche unifiée du cadre réglementaire et fiscal ;
- **stabiliser immédiatement** l'environnement juridique, fiscal, concurrentiel ;
- **harmoniser** les conditions de concurrence entre les acteurs (entreprises, associations, coopératives, CCAS, etc.) ;
- **apporter** des réponses au secteur en adoptant une **approche transversale** à toutes les catégories d'employeurs, sans les opposer (transversalité des textes, des formations, des diplômes, consolidation des temps de travail, etc.).

En résumé

Contrairement au **1 milliard d'euros de gains escomptés** grâce aux réformes annoncées depuis 2010, la forte sensibilité des ménages à une hausse prévue d'environ 20 % du coût horaire entraînerait à l'horizon 2016 des **gains beaucoup plus faibles** par rapport aux objectifs se traduisant notamment par :

- **une baisse de 20 % du volume** horaire déclaré ;
- **un chômage créé supérieur à 40 000 emplois** ;
- un retour du taux de **travail au noir en 2016 à 45 %**, soit le niveau de 2005.

A propos de OLIVER WYMAN

Oliver Wyman est un des tout premiers cabinets mondiaux de conseil de direction générale avec plus de 3.000 collaborateurs dans 40 villes réparties sur les principaux continents, dont plus de 300 à Paris. Il fait partie de Oliver Wyman Group, ensemble qui regroupe la totalité des activités de conseil B2B du groupe Marsh & McLennan Companies (MMC) dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à 1,5 milliard de dollars. Sur le marché des services à la personne, le cabinet a publié dès 2012 un premier bilan économique et des enjeux de croissance du secteur.

Pour consulter l'intégralité de l'étude :
www.fesp.fr